

## **Un secteur stratégique pour l'économie tunisienne**

Le secteur des assurances présente de fortes potentialités de développement, avec une croissance moyenne du chiffre d'affaires global de 8% par an, durant les cinq dernières années. Reste que sa contribution au PIB reste assez faible, soit 1,9%, mais présente une grande marge de développement dans le futur. Un développement qui passe, selon Lamia Ben Mahmoud, président-directeur général de Tunis Re, par le renforcement de la solidarité financière de ses entreprises, l'amélioration de la couverture des risques, l'élargissement des canaux de distribution des produits et la promotion des branches génératrices de l'épargne. Entretien

### **Comment évaluez-vous l'état des lieux du secteur de l'assurance et quels sont les défis actuels auxquels il fait face ?**

Le marché des assurances en Tunisie a su faire face au contexte difficile durant ces dernières années et a montré des signes positifs pour redresser la situation sinistrée de l'année 2011, et ce, comme le confirme d'ailleurs l'examen des données des cinq dernières années qui font ressortir une croissance régulière du chiffre d'affaires global à un taux annuel moyen de 8%.

Le marché reste cependant influencé par les branches dommages et en particulier par l'automobile qui accapare en moyenne 45% des primes. Quant à l'assurance vie, sa part dans le marché reste encore faible bien qu'en amélioration continue.

Aujourd'hui, le défi le plus évident pour le secteur des assurances est de stimuler son rôle dans la croissance économique du pays. Il s'agit d'un secteur stratégique et d'un domaine d'activité où s'impliquent des considérations d'ordre économique, financier et social.

Sur le plan économique, le développement ne peut se concevoir qu'à travers des instruments de sécurisation et de balisage d'un environnement qui est entaché d'incertitude. Sur le plan financier, la spécificité de ce secteur lui confère un rôle important en tant que catalyseur d'une bonne qualité d'épargne longue. Sur le plan social, le secteur permet de faire face aux aléas de la vie sociale et d'alléger les préjudices causés par certains événements.

### **Comment se présente la contribution du secteur dans la croissance économique et quelles sont les pistes d'amélioration ?**

Le secteur de l'assurance en Tunisie présente un fort potentiel de développement et de réelles perspectives de croissance. Aujourd'hui les primes souscrites sont estimées à environ 1.836 millions de dinars tunisiens, soit environ 1,9% du PIB.

Ce taux, qui reflète une faible pénétration des prestations d'assurances dans l'économie tunisienne, demeure très éloigné de la moyenne mondiale qui est de l'ordre de 6,5% et bien en dessous de ceux des autres pays de la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena).

Par ailleurs, et en terme de prime d'assurances par habitant, la densité ne dépasse pas les 150 dinars tunisiens, et demeure très faible même comparée à d'autres économies émergentes telles que le Liban qui a une densité de 340 dollars contre une moyenne mondiale de plus de 600 dollars.

D'un autre côté, et contrairement aux marchés des pays développés où l'assurance vie occupe une large part de l'activité du secteur des assurances (+50%), le poids de l'assurance vie en Tunisie reste encore modeste (17%) et dominé par des garanties simples liées aux crédits d'acquisition de logement ou des biens d'équipement.

Toutefois, et en tant qu'investisseur institutionnel, les placements cumulés du secteur ont totalisé 4.573 MDT en 2016 contre 4.133 MDT en 2015, soit une évolution de 10,7%. Tous ces placements sont bien évidemment réinvestis dans le financement de l'économie. Il est certain donc que le marché des assurances en Tunisie dispose de conditions propices pour passer à un niveau supérieur de croissance lui permettant de mieux assumer son rôle dans la mobilisation des ressources et le financement de l'économie.

C'est pourquoi la relance de ce secteur doit passer, en premier lieu, par l'amorce d'un ensemble de réformes en vue de renforcer la solidarité financière de ses entreprises, améliorer la couverture des risques, élargir les canaux de distribution des produits et également promouvoir les branches génératrices de l'épargne.

Cet effort de dynamisation et de relance du rôle du secteur des assurances est bien évidemment attendu de tous les intervenants dans ce domaine : profession, autorités et intermédiaires.

### **Quelles sont les perspectives de la diversification des produits d'assurance ?**

Il est évident qu'il n'y a pas d'autres choix pour les assureurs tunisiens que d'investir dans l'amélioration des prestations et l'innovation des produits. Nous avons un défi, celui d'élever la densité de l'assurance et d'améliorer le taux de pénétration dans l'économie.

Ce défi ne peut être relevé que par le développement de nouveaux produits bien adaptés aux besoins de la clientèle tunisienne, notamment en matière de micro-assurance. En fait, alors qu'ils sont les plus exposés au risque et au stress économique, les personnes à faible revenu constituent les catégories les moins susceptibles de disposer d'une protection d'assurance.

C'est pourquoi une attention particulière est aujourd'hui accordée aux branches d'assurances sous-exploitées telles que la micro-assurance, l'assurance vie, l'assurance agricole et les assurances des particuliers, en général.

### **Comment se présente le positionnement de Tunis Re sur le marché régional et quels sont ses projets futurs ?**

Le marché de la réassurance est fortement concurrentiel et le positionnement du réassureur sur ce marché dépend de plusieurs facteurs dont principalement l'évaluation de sa solidité technico-financière par les agences internationales de notation, son expertise métier et la qualité de ses prestations.

Et en dépit de cet environnement extrêmement dominé par les méga-réassureurs, Tunis Re a toujours réussi à assumer son rôle de réassureur professionnel de premier ordre à travers une croissance soutenue de son activité qui lui a permis de se positionner comme référence respectable dans son secteur d'activité.

Aujourd'hui, forte d'une équipe expérimentée et hautement qualifiée, Tunis Re est bien ancrée dans son marché domestique, et malgré qu'elle ne bénéficie d'aucun privilège de cession obligatoire, elle jouit d'une excellente réputation auprès de ses cédantes à l'intérieur de toute la zone Mena et de tout le marché africain.

Et grâce à une politique de souscription vigilante et prudente et une gestion rigoureuse et saine, Tunis Re a toujours su réaliser de bonnes performances et préserver une position confirmée dans un environnement fortement concurrentiel et un contexte en perpétuelle mouvance.

Le renforcement de la position de Tunis Re sur son marché local et le développement de son portefeuille régional sur la zone Mena et les marchés de l'Afrique demeurent notre priorité.

**Auteur :** Propos recueillis par Maha OUELHEZI

Ajouté le : 12-04-2017

## Assurances

### Préserver les intérêts des assurés et des professionnels

Il s'est avéré que les nouveaux produits, comme les assurances contre l'incendie, le vol, ainsi que les régimes complémentaires de retraite n'ont pas attiré la grande foule.

Existe-t-il encore une place en Tunisie pour installer une nouvelle compagnie d'assurances ? Le marché est restreint, de l'avis des professionnels et les compagnies d'assurances déjà existantes — avec leurs représentations réparties dans plusieurs régions du pays — se disputent les quelques clients.

La compétitivité dans le secteur est à son comble et les compagnies qui savent pratiquer des tarifs abordables et proposer des produits intéressants sont en mesure d'attirer le maximum de clients et de les fidéliser. Dans une perspective de libéralisation, il est possible que des compagnies étrangères s'installent dans notre pays, ce qui rendrait la situation encore plus compliquée et la concurrence plus rude.

C'est que les compagnies étrangères sont très outillées pour fournir des prestations de haut niveau — en utilisant les technologies de communication et d'information les plus évoluées — à des prix compétitifs afin de séduire les clients. Déjà les prestataires de services d'assurance étendus à certains secteurs comme ceux des banques et des concessionnaires d'automobiles n'ont pas trouvé d'échos favorable, auprès des compagnies d'assurances et de leurs représentations qui estiment que ce secteur relève de leur compétence dans la mesure où elles disposent de cadres qualifiés et expérimentés capables de fournir les meilleurs services aux clients. La multiplication des intervenants risque de créer une certaine anarchie et aucune partie ne sortira gagnante de cette compétition. «Que chaque secteur se cantonne dans sa spécialité ! », s'écrient en chœur les professionnels.

#### Une longue expérience

Les compagnies d'assurances en Tunisie ont cumulé une longue expérience et ont donné satisfaction, en général, aux besoins des clients. Mais il s'est avéré que les nouveaux produits comme les assurances contre l'incendie, le vol ainsi que les régimes complémentaires de retraite n'ont pas attiré la grande foule. Certains professionnels expliquent cet état de fait par la dégradation du pouvoir d'achat des Tunisiens qui arrivent difficilement à joindre les deux bouts vu la cherté de la vie et les faibles majorations salariales. La classe moyenne qui est la plus large catégorie dans la structure sociale tunisienne a vu son pouvoir d'achat diminuer au cours des dernières années. Pas question donc d'acheter les produits proposés par les assurances pour leur bien-être et celui de leur famille.

Malgré les campagnes d'information et de sensibilisation organisées par certaines compagnies, les nouveaux services restent boudés. Cependant, l'assurance automobile exigée par la loi pour toute personne propriétaire d'un véhicule demeure une source de revenu intarissable pour les compagnies d'assurances. Mais à ce niveau aussi, chaque compagnie fait de son mieux pour fournir des prestations de bon niveau pour satisfaire aux exigences des clients. Ces derniers choisissent leur compagnie en tenant compte de plusieurs paramètres, comme celui qui a trait aux tarifs. Des prestations à prix abordables sont toujours préférées aux prestations onéreuses même si elles sont classées comme haut de gamme.

La communication et l'information occupent également une place de choix dans les intérêts des clients qui veulent être mis au courant de toute nouveauté et avoir en continu une idée sur la situation de leur compte assurance comme c'est le cas dans les pays développés. Certaines compagnies tunisiennes ont déjà opté pour la mobilité en envoyant des messages à leurs clients pour leur rappeler — entre autres — le dernier délai de paiement de leur cotisation.

#### L'union fait la force

Si certains professionnels ne trouvent aucun inconvénient à ce que la concurrence entre les compagnies d'assurances se poursuive, d'autres, par contre, estiment que la coordination entre les différentes compagnies pour harmoniser les services et les tarifs est utile pour préserver la bonne santé du secteur.

Il va sans dire que les grandes compagnies en termes de capital, de la valeur des investissements, du nombre de ressources humaines et de représentations sont en mesure d'investir dans les campagnes promotionnelles sur les différents supports médiatiques et d'attirer de nouveaux clients. Les entreprises sont des clients qui apportent beaucoup à ce secteur car elles optent pour les assurances contre les différents dommages que pourraient subir les unités de production.

Quoi qu'il en soit, la mentalité des Tunisiens vis-à-vis des assurances doit changer. Car si de nombreuses personnes ne souscrivent pas aux nouveaux produits, ce n'est pas uniquement à cause d'un manque d'argent, mais aussi parce que la conviction fait défaut.

En effet, de nombreux fonctionnaires, employés ou promoteurs estiment que la probabilité d'un incendie ou d'un vol est très faible et ne mérite pas une cotisation.

Même le régime de retraite complémentaire ne semble pas apprécié par certaines personnes qui préfèrent se contenter de leur retraite principale oubliant qu'un besoin d'argent peut survenir pour traitement, chirurgie ou soins, par exemple. Cet argent peut servir aussi pour effectuer des voyages, des séjours dans les hôtels ou encore pour aider leurs enfants dans leurs études.

L'assurance maladie est considérée également comme prioritaire par les Tunisiens, notamment les fonctionnaires dont la cotisation est assurée par l'employeur. Certaines personnes optent seulement pour les prestations de la Caisse nationale d'assurance-maladie, alors que d'autres combinent les deux régimes. L'avenir du secteur des assurances dépend, dans une large mesure, de dispositions décrétées pour son organisation.

La réglementation en vigueur oblige les professionnels à se conformer à certaines dispositions contraignantes pour assurer le meilleur niveau de prestations dans le cadre de la transparence totale. Cependant, le projet de loi en cours de préparation devrait éviter la propagation des services d'assurance à des intervenants autres que les compagnies d'assurances, recommandent les professionnels.

### **Des primes émises par les assurances**

D'après les chiffres disponibles au titre de l'année 2015, le marché tunisien des assurances a émis des primes d'une valeur de 1.679,012 MD en 2015 contre 1.556,069 MD en 2014, soit une augmentation de 7,90 %.

Les sinistres réglés ont enregistré une augmentation de 12,97 %, passant de 840.005 MD en 2014 à 948.927 MD en 2015.

Les frais de gestion ont totalisé, quant à eux, un montant de 402.278 MD en 2015 au lieu de 358.814 MD en 2014, soit un accroissement de 12,11 %. Les segments sur lesquels travaillent les assurances ont eu, en fin de compte, un bon rendement au cours de 2015.

Même les provisions techniques ont enregistré une évolution de 5,82 % en 2015, passant de 3.338,044 MD à 3.532,209 MD. Les montants des placements inscrits aux actifs des bilans se sont élevés à 4.106,428 MD en 2015 contre 3.674,296 MD une année plus tôt, soit un taux de croissance de 11,76 %.

Le résultat technique de l'exercice s'est amélioré en 2015, dégagant un excédent de 161.643 MD contre un excédent de 94.355 MD en 2014.

Malgré les difficultés auxquelles il est confronté pour réaliser des résultats probants. Il s'agit maintenant de poursuivre cette dynamique au cours des années à venir en essayant de commercialiser à large échelle les produits complémentaires pour consolider les acquis déjà obtenus.

Les bilans consolidés ont dégagé en 2015 un bénéfice de 190.944 MD contre un bénéfice de 96,330 MD en 2014. L'année 2015 a été aussi marquée essentiellement par la réalisation de certaines actions comme la modification de l'arrêté du ministre des Finances du 12 avril 2006 fixant la forme de l'attestation d'assurance.

Pour ce qui est de l'assurance groupe maladie, le montant des primes émises en 2015 s'élève à 238.077 MD contre 2.17.755 MD en 2014 et 202.376 MD en 2013, soit un taux de croissance de 9,33 % en 2015.

La part des primes de l'assurance groupe maladie dans les émissions totales représente un taux de 14,18 % contre 13,99% en 2014 et 14,33% en 2013.

La part des trois premières entreprises dans les primes émises de la branche assurance groupe maladie durant les trois dernières années est passée de 59,27% en 2013 et 59,77% en 2014 à 55,96 % en 2015.

S'agissant de l'assurance transport, le montant des primes émises s'élève à 70,901 MD contre 72,428 MD en 2014 et 72,421 MD en 2013, soit une légère diminution de 2,11 % en 2015.

La part des primes de l'assurance transport dans les émissions totales représente 4,22 % en 2015 contre 4,65% en 2014 et 5,13% en 2013.

## Repères...

- Le marché des assurances en Tunisie compte 22 entreprises résidentes et 6 compagnies off-shore; 20 entreprises résidentes opèrent sous le statut de société anonyme et 2 sont constituées en société à forme mutuelle.
- La plupart des compagnies opèrent en multi-branches (15) et les autres sont spécialisées dans une activité particulière d'assurance: — Cinq compagnies spécialisées en assurance vie: Hayett, Gat Vie, Maghreb Vie, Carte Vie et Attijari Assurance ; une compagnie spécialisée en assurance des crédits à l'exportation : la Cotunace (qui a fusionné lors d'une opération de fusion par absorption réalisée à la fin de l'année 2012 avec la compagnie «Assurcrédit» spécialisée en assurance des crédits commerciaux locaux) ; une compagnie de réassurance: Tunis-Ré ; - ainsi que trois nouvelles compagnies d'assurance Takaful : «Zitouna Takaful», «El Amana Takaful» et «Assurances Attakafulia».
- Le marché compte également un réseau dense d'intermédiaires en assurance (1.112 en 2015), opérant pour la quasi-totalité en agents (944) mandataires des compagnies, et ce, à côté de 80 bureaux de courtage ainsi que 88 producteurs d'assurance vie. Ce réseau, qui couvre la plupart des régions de la République, offre ainsi des services de proximité aux assurés.
- Près de 1.143 experts et 129 commissaires d'avaries de qualifications diverses allant de la mécanique auto jusqu'à l'électronique et l'aviation, sont inscrits pour pratiquer l'évaluation de dommage après sinistre.
- Quant aux actuaires, et parallèlement avec la pénurie internationale en actuaires, leur nombre sur le marché tunisien des assurances est encore limité à 23 seulement, mais il connaîtra sans doute une montée exponentielle, notamment avec la création d'un master « Actuariat ».
- En matière de formation, la Tunisie joue un rôle appréciable à l'échelle maghrébine et même africaine, à travers l'Institut Africain des Assurances (IAA) fondé en 1966 auquel plus de 23 pays africains ont eu recours à son enseignement, l'institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe (IFID), le Centre Technique de Formation en Assurances (CTFA).

**Auteur :** Chokri GHARBI

Ajouté le : 12-04-2017

## Comité Général des Assurances

### Un contrôle rigoureux des activités

Le Comité général des assurances (CGA) est un organisme doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et qui relève du ministère des Finances. Il a pour objectifs de protéger les droits des assurés et de sauvegarder les capacités des entreprises d'assurances et de réassurances à honorer leurs engagements.

Le Comité général des assurances intervient dans le contrôle des entreprises d'assurances et de réassurances et des professions liées au secteur, dans le suivi de l'activité du secteur, dans l'étude de toutes les questions d'ordre juridique et technique se rapportant aux opérations d'assurances et de réassurances et la préparation des textes y afférents, dans l'étude de toutes les questions relatives au développement et à l'organisation du secteur et enfin dans le suivi de l'activité du secteur des associations mutuelles (approbation des statuts et contrôle de l'activité). Le CGA effectue ses procédures de contrôle sur la base des dossiers annuels des entreprises d'assurances, ou bien sur place, par des contrôleurs accrédités et sans ordre de mission préalable. Le CGA est composé, selon la loi n°2008-8 modifiant et complétant le code des assurances, du président du comité, du collège, de la commission de discipline et des services techniques et administratifs du comité.

#### Le CGA est chargé notamment de :

- Contrôler les entreprises d'assurances, les entreprises de réassurances et les professions liées au secteur des assurances et le suivi de leurs activités.
- Etudier toutes les questions d'ordre législatif, réglementaire et organisationnel se rapportant aux opérations d'assurances et de réassurances, aux entreprises d'assurances et aux entreprises de réassurances et élaborer les projets de textes y afférents
- Etudier toutes les questions d'ordre technique et économique se rapportant au développement du secteur des assurances et à son organisation et la présentation de propositions à cet effet au ministre des Finances.
- Et en général, étudier et émettre son avis sur toute autre question relevant de ses attributions.

Le comité peut être chargé de représenter l'Etat dans les entreprises, les comités, les organismes et les fonds ayant une relation avec le secteur des assurances.